



Ecole Pierre et Marie Curie
236 route de Vars
16160 Gond-Pontouvre
☎ : 05 45 68 75 99
✉ : ce.0160250k@ac-poitiers.fr

Gond-Pontouvre, le
03/07/17

Objet : Compte-rendu du conseil d'école du 3^{ème} Trimestre 2016/2017
Mardi 13 juin 2017 à 18 heures

Présents : Mesdames Bretonnet, Versabeau, Pelletier, Piet, Porzio, Villefranque, M. Charrier pour les parents d'élèves, M. Magnanon, Mme Brunet représentants de la municipalité, Mesdames Gorce, Grand-Moursel, Rossignol, Volpi, Pascaud, Devie, enseignantes, Monsieur Dupeyrat, Directeur de l'école,

Excusés : Mme Rousseau et Mme Lecourt (nouvellement nommée) enseignantes, Monsieur Desvages, DDEN

Le secrétariat est assuré par Mme Rossignol et Mme Volpi.

La séance est ouverte à 18h05.

Monsieur le directeur remercie les membres du conseil de leur présence.

ORDRE DU JOUR :

1- Prévision d'effectifs pour la rentrée 2017 :

CP : 26
CE1 : 29
CE2 : 15
CM1 : 26
CM2 : 23 + 1 maintien exceptionnel
ULIS : 12

Donc une répartition avec des cours doubles pour l'année prochaine.

M. Dupeyrat accueille les parents de CP en ce moment et a proposé 4 créneaux de 2 heures.

2- Bilan OAE : une réussite

Le projet bi-annuel « Orchestre à l'école : instruments à vents » débuté cette année en CM1 a permis aux élèves de suivre chaque lundi, 45 minutes de cours de technique instrumentale ainsi que 45 minutes de culture musicale ou de chant choral. Ce dispositif a été complété par des répétitions sur les pauses méridiennes 13h – 13h45 encadrées par Mme Rossignol. Les enfants avaient l'opportunité d'emporter leurs instruments à la maison. Un travail de groupe réussi mêlant pratique instrumentale et chant choral qui a débouché lundi 12 juin 2017 sur un concert annuel à la salle des fêtes de Gond Pontouvre, les élus du Grand Angoulême et de la mairie ont été conviés. Deux élèves d'ULIS ont été inclus. Les professeurs du Conservatoire de musique d'Angoulême ont été fortement mobilisés auprès des élèves. L'an prochain, le projet OAE se poursuit avec le projet de s'associer avec une autre classe impliquée dans OAE.

3- Bilan d'activité de la coopérative scolaire

Les dépenses au budget de la coopérative scolaire sont :

- école et cinéma
- affiliation USEP

- Affiliation OCCE/MAIF
- Goûter de Noël
- Achat de livres (festival de littérature jeunesse + classe de mer)
- Visite de la mine à Saint Lary
- Matériel ping pong et jardinage
- Intervenant danse

La coopérative scolaire permet de financer des activités supplémentaires pour les enfants. Ses recettes proviennent essentiellement des adhésions volontaires des parents, de la vente des photos de classe, de la dotation de l'APE...

4- Exercices de mise à l'abri

Les exercices ont été bien réalisés.

Le signal de déclenchement s'est révélé inefficace et sera modifié. L'école doit pouvoir informer rapidement tout le monde en cas d'intrusion ou de mise en danger : avec les téléphones, on pourra utiliser la fonction « appel interne » avec une sonnerie spécifique que Mme Rossignol dans le bâtiment de la rue Marie Curie saura reconnaître. Pour le bâtiment cycle 2, c'est M. Dupeyrat qui alertera.

En cas de mise en sûreté, pour accéder à la coupure des ventilations, le directeur doit pouvoir accéder en modifiant le système de déclenchement des alarmes.

Pour ces exercices, une malle avec du matériel occupationnel a été prévue en salle de cantine.

5- Liste des fournitures scolaires

Elles sont validées par le Conseil d'école.

Nouveauté :

Des surligneurs en CE1/CM1 qui s'inspirent des usages du TBI.

Le stylo plume même s'il n'est pas exigé au collège fait partie des apprentissages.

On peut généraliser la demande de chaussures spécifiques à la pratique du sport.

6- Livret scolaire Unique (LSU)

Le directeur présente la brochure « *Le LSU de votre enfant* » destinée aux familles.

Dans l'objectif du ministère, le LSU est consultable en ligne et jusqu'à la troisième du collège avec des codes d'accès attribués aux parents. Chaque LSU est à conserver trois ans par l'école.

Les LSU mis en place cette année ont été imprimés pour transmission aux familles, la dématérialisation est attendue pour le mois de septembre 2017. A terme, une signature électronique est visée.

Les parents d'élèves soulignent le cas des familles n'ayant pas accès à internet.

6- Matériel informatique

2 vidéo-projecteurs interactifs viendront équiper à la rentrée 2017 les classes ULIS-école et CE2.

En ULIS, un VBI avec un tableau simple (sans volets rabattables triptyque) sera installé en fond de classe pour une utilisation spécifique avec les élèves à besoins particuliers.

Remplacement du PC de direction est à prévoir.

7- Travaux demandés

Bilan de l'insonorisation des classes CP / CE1 est très positif. L'acoustique est bien meilleure.

La réfection du sol de la classe CM1 est prévu pour les vacances de la Toussaint.

8- Questions diverses

L'avancement du lotissement

Le lotissement attenant à l'école est en cours de construction. 5 maisons sont actuellement sorties de terre. La société « le foyer » prévoit la construction de 38 logements pour 2019. La mairie souhaiterait qu'il en soit construit davantage et œuvre en ce sens.

L'agrandissement du parking

Il pourrait être prévu une vingtaine de places de parking au bout de la rue Marie Curie. Une demande à la société « le foyer » est en cours.

Un nouveau directeur du CSCS

M. Elkaïm partira en retraite au mois d'août. Son successeur entrera en fonction au 1er septembre.

Bilan de la classe de mer CP/CE1 (avril 2017)

Le projet a finalement permis d'inclure tous les élèves (sauf un). L'ensemble des familles a finalement dépassé leurs inquiétudes initiales (long séjour, premier départ...). Outre les animateurs, des professionnels ont été investis pour les animations : marais salants, pêche... Les enfants ont profité de ce séjour : mieux-être global, cohésion du groupe-classe.

Calendrier de fin d'année scolaire

- samedi 24 juin : fête de l'école au gymnase communal à 14H30

M. Magnanon se charge de transmettre les invitations à l'ensemble du conseil municipal.

- 27 juin : tournoi USEP de handball au stade du Gallia
- 30 juin : Journée Educafoot CM1 CM2 à Puymoyen
- 4 juillet : Visite des GS de la Capucine, ils prendront leur repas à la cantine.
Rencontre multi-activités à Champniers CE2 CM1 CM2 + inclusion 4 ULIS
- 7 juillet : Fin des cours

Bilan CLAS (aide aux devoirs)

Un bilan a été fait par les élus et le directeur du CSCS, on y note une désaffection du CLAS par les élèves de P et M Curie. M. Magnanon précise qu'il faudrait identifier les raisons de ce peu d'inscrits afin que cette action ne soit pas financée inutilement.

Hypothèses :

- Le Directeur note une baisse de participation des CM2 pour la fin de l'année
- Il précise que certaines familles refusent cette proposition pour leur enfant malgré la recommandation des enseignants.
- Il peut y avoir confusion. Parfois les familles trouvent que cela vient en doublon des APC menés par les enseignantes.
- Soit les enfants préfèrent les TAP plus récréatives.

Les élus suggèrent qu'une information soit reformulée à la rentrée 2017 sans fléchage sur les enfants en difficultés comme dans les autres écoles de la commune. Des bilans trimestriels des élèves inscrits seront menés avec les animatrices du CSCS et les enseignants.

Point sur la politique scolaire de la commune : fermeture ?

Le conseil municipal a été sollicité pour deux fermetures de classe au Treuil (effectif en chute) et à la Capucine (effectif en baisse).

Proposition du DASEN d'ouvrir une classe d'accueil des moins de 3 ans.

Le CM a d'abord proposé l'école du Treuil car les équipements y étaient adaptés. Puis la démarche auprès des familles ciblées pour scolariser les TPS n'a pas été menée car les autres expériences similaires ne s'avéraient pas pertinentes. Le conseil municipal a alors préféré proposer à l'Inspectrice d'accueillir les enfants de moins de 3 ans dans leur école de quartier (proximité, fratrie...). Il y a ce jour 8 élèves de moins de 3 ans inscrits à l'école de la Capucine, ce qui monte les effectifs à 62 élèves (il en

faudrait 66 pour maintenir les 3 classes). Le conseil municipal est en attente de la décision de Mme l'Inspectrice.

- **Diffusion du compte-rendu** du conseil d'école : il sera affiché aux deux entrées de l'école, et sur le site de l'école. Une note informera les parents que ce document est à leur disposition sur simple demande auprès des enseignants.

Monsieur Dupeyrat remercie les membres.

La séance est levée à 19h30.

Le Directeur,

La secrétaire de séance, 